

# COLLOQUE

## Règlement Bruxelles I bis, *quo vadis* ?



COUR DE CASSATION

**Lundi 23 juin 2025**  
**15h30 à 18h30**

*En Grand'chambre de la Cour de cassation*

S'inscrire  
en présentiel



**Sous la direction scientifique de**

**Marie-Elodie ANCEL**, *Professeur à l'Université Paris-Panthéon Assas*

**Pascal DE VAREILLES-SOMMIÈRES**, *professeur à l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne*



SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE



UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE



Après la publication du Rapport et de son annexe présentés par la Commission européenne sur l'application du règlement Bruxelles I bis, de nombreuses pistes de réforme seront discutées, notamment la relation du règlement avec l'arbitrage, l'extension aux défendeurs domiciliés dans des Etats tiers, les recours collectifs, les clauses d'élection de for, la matière contractuelle, la notion de décision, l'exécution des jugements.

L'événement vient ainsi prolonger le cycle de 7 conférences tenues à la Cour de cassation en 2023-2024.

### **Intervenants :**

- **Laura LIUBERTAITE**, agent de la direction de la justice et des consommateurs, Commission européenne.
- **Vanessa EL KHOURY-MOAL**, cheffe du département de l'entraide et du droit international privé et européen, DACS, ministère de la justice.
- **Sylvain BOLLÉE**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Gilles CUNIBERTI**, professeur à l'Université du Luxembourg
- **Marie-Laure NIBOYET**, professeur émérite de l'Université Paris Nanterre
- **Pascal de VAREILLES-SOMMIÈRES**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Marie-Elodie ANCEL**, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas